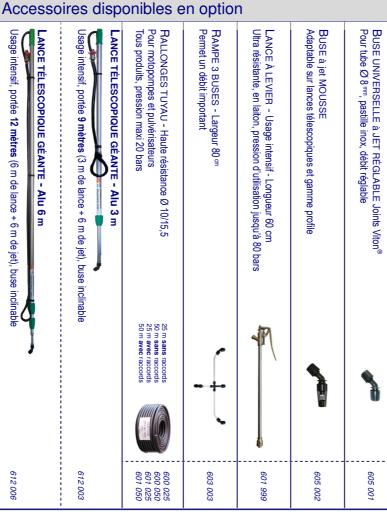
Clapet de pied crépine Aspiration directe dans le bidon Tuyau travail de 12,50 m _ance profile 60 cm Tuyau d'aspiration Modèle portatif

Dans sa boite de transport avec

CARACTÉRISTIQUES

Élévation jusqu'à 40 m **Vloteur monophasé** 220 volts 0,37 kW longueur de la lance Portée 0 à 6 mètres, plus Pression maxi 4 bars Débit 100 litres/heure





Réduit la fatigue, ajustable Permet de délester le poids HARNAIS POUR LANCES TÉLESCOPIQUES

Usage intensif, portée 15 mètres (9 m de lance + 6 m de jet), buse inclinable

612 009

LANCE TÉLESCOPIQUE GÉANTE - Alu 9 m

Jsage intensif, portée **12 mètres** (6 m de lance + 6 m de jet), buse inclinable

ANCE TÉLESCOPIQUE GÉANTE - Alu 6 m

NOTICE D'UTILISATION

Plus d'infos sur ce produit.





2 allée Émilie du Châtelet ZA Object'Ifs Sud 14123 IFS

Tél. 02 31 23 52 79

Fax 02 31 23 87 54



UTILISATION MISE EN ROUTE

Amorçage manuel par la vis sur la pompe, ou directement au tuyau...

1 - Dévisser la crépine



2 - Remplir le tuyau jusqu'à l'amorçage



- La machine ne doit pas être utilisée sans crépine sous peine d'absorption de corps étrangers qui interdiraient tout fonctionnement.
- Le récipient du produit à pulvériser doit être de préférence au même niveau que la pompe.

TURBINE BLOQUÉE!

Débrancher immédiatement la pompe bloquée, sinon risque de griller le moteur et ses accessoires.

L'absence de liquide dans la pompe au contact de l'air peut produire une calamine qui bloquerait la turbine dans le corps de pompe.

Déblocage manuel : Démonter les 3 vis du corps de pompe, nettoyer et la faire tourner Mettre du liquide dans la pompe.

Pour éviter la formation de calamine, il est conseillé de laisser du liquide neutre ou de l'huile dans la pompe...

APPLICATIONS

Élévation jusqu'à 40 m Portée 0 à 6 mètres plus la longueur de la lance Pression maxi 4 bars

Traitements de :

- Toitures
- Murs
- Façades
- Arbres, Végétaux
- Charpentes, Bois

Pulvérisation de:

- Antimousses
- Hydrofuges
- Nettoyants
- Désherbants
- Traitements bois

Motopompe, joints nitrile pour : Tous produits neutres. Ne convient pas pour les produits acides ou chlorés, ni aux solutions aqueuses avec une densité et viscosité supérieures à celle de l'eau.

Ne convient pas aux hydrocarbures et plus généralement aux liquides explosifs, liquides inflammables ou gaz liquéfiés.

Ne convient pas aux solvants et diluants de tous types, ni aux liquides contenant des granulés ou parties solides en suspension.

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

La machine devra être impérativement raccordée sur une prise munie de la terre, conformément aux normes d'utilisation de moteurs électriques.

Vérifier que la tension utilisée correspond bien à celle du moteur.

Le moteur électrique ne doit jamais être exposé à l'eau et à l'humidité, ni mouillé.

SPÉCIFICATIONS

La longévité de la pompe, du moteur, des tuyaux et des accessoires, dépend de son bon usage et du respect des règles élémentaires d'entretien.

Rincer après chaque utilisation l'ensemble du circuit avec de l'eau.

Ne pas plier les tuyaux...

Les récipients ou fûts contenants les produits utilisés doivent être bien propres, ils ne doivent pas contenir de grains de sable, silices ou particules qui peuvent endommager le matériel.

Démonter et nettoyer régulièrement le filtre de la lance

Les tuyaux doivent être maintenus propres et en bon état, déroulés avec soin afin d'éviter qu'ils ne se plient

Le filtre crépine d'aspiration doit être propre.

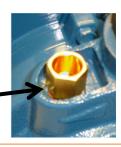
La pompe ne doit pas fonctionner à sec.

Respecter les consignes de sécurité, mettre des vêtements et dispositifs de protection individuelle, lunettes, casques, masques, gants etc.

Craint le gel, vidanger le matériel exposé à une température négative

Mettre de l'huile...

Vis de vidange et amorçage, prévue à cet effet



GARANTIE DE LA POMPE

Attention: La garantie disparaît complètement si le matériel est réparé, démonté ou modifié sans notre accord.

La période de garantie est de 12 mois à partir de la date de livraison.

Les pièces ayant des défauts de fabrication seront remplacées gratuitement après accord.

Les interventions d'entretien extraordinaires ne doivent être effectuées que par un technicien spécialisé.

Le transport n'est pas couvert par la garantie.

La garantie n'est valable que si la pompe a été utilisée conformément aux données.

Nous ne pouvons en aucun cas être considérés responsables de dégâts matériels ou corporels causés par une utilisation non correcte de la pompe.

La réparation, modification ou remplacement de pièces pendant la période de garantie, ne peuvent avoir pour effet de prolonger le délai de garantie.

La garantie ne s'applique pas aux moteurs 'grillés', aux avaries résultant de l'usure normale, aux défauts de surveillance et d'entretien.

La garantie ne s'applique pas aux avaries résultant de l'utilisation anormale, aux fautes de branchement, au nonrespect des conseils d'utilisation de cette présente notice, et celle spécifique du fabriquant.